



HÔTEL DE VILLE - Place Georges Clemenceau - 99 Rue Carnot - 89500 VILLENEUVE-SUR-YONNE
☎ 03.86.87.62.00 ✉ accueil@villeneuve-yonne.fr

Villeneuve-sur-Yonne, le 10 novembre 2023

Affaire suivie par Pascale HOUZÉ
Objet : Convocation du Conseil municipal

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil municipal qui se tiendra le

**Vendredi 17 novembre 2023 à 20 heures,
Salle du Conseil**

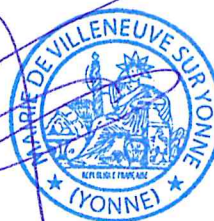
La séance sera également diffusée sur la chaîne YouTube de la commune :
<https://www.youtube.com/channel/UCtmnp17au-BXSzNVsRIIdwMA>

Vous trouverez en annexe l'ordre du jour de cette réunion.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes salutations distinguées.

La Maire,

Nadège NAZE



COMMUNE DE VILLENEUVE-SUR-YONNE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 17 novembre 2023 à 20 heures
Salle du Conseil municipal

- Approbation du procès-verbal de la séance du 29 septembre 2023

1. Finances

Délibération autorisant la Maire à signer le procès-verbal de mise à disposition de biens mobiliers et/ou immobiliers dans le cadre du transfert de compétence eau et assainissement à l'EPCI

Adoption du règlement budgétaire et financier

Tarifs des places de taxis à compter du 1^{er} janvier 2024

2. Ressources Humaines

Recrutement de plusieurs agents recenseurs vacataires pour l'enquête du recensement de la population 2024

Renouvellement du contrat statutaire d'assurance du personnel au 1^{er} janvier 2024

3. Affaires scolaires, enfance et jeunesse

Avenant à la convention avec l'association gestionnaire du centre de loisirs

Convention d'objectifs et de financement avec la CAF pour le pilotage du projet de territoire

Convention d'objectifs et de financement avec la CAF pour le financement des BAFA / BAFD

4. Voirie, urbanisme, travaux

Travaux de voirie rue Gauthier – approbation du projet, choix de l'entreprise et du financement au titre de la répartition du produit des amendes de police

Plan façade de la CAGS en centre ancien et abrogation/modification de la délibération de la commune attribuant une compensation financière pour les travaux de façade

Retrait de la délibération instituant 10% de la taxe d'aménagement majorée dans les zones 1AU de l'ancien PLU qui sont devenues inconstructibles dans le nouveau PLUIH

5. Affaires culturelles, tourisme et jumelage

Ludothèque : convention avec la CAF pour le financement de la ludothèque

Bibliothèque – Convention avec l'IME de Guerchy

6. Administration générale

Désignation d'un représentant auprès de la Commission d'attribution de logements de Domanys

7. Informations de la Maire

8. Questions diverses
